

La Société des
Obstétriciens et
Gynécologues du
Canada

MEMBRES DU CONSEIL 1996-1997

PRÉSIDENT

D^r Nan Schuurmans – Edmonton

PRÉSIDENT SORTANT

D^r Garry Krepart – Winnipeg

PRÉSIDENTE DÉSIGNÉE

D^r Robert Reid – Kingston

VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATIF

D^r André B. Lalonde – Ottawa

VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATIF
ASSOCIÉ

D^r Robert Kinch – Ottawa

TRÉSORIER

D^r Antonin Rochette – Québec

VICE-PRÉSIDENTS

D^r Thomas Baskett – Halifax

D^r Robert Gauthier – Montréal

PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS

RÉGIONAUX

QUEST

D^r Jan Christilaw – White Rock

D^r Donald Davis – Medicine Hat

CENTRE

D^r Chui Kin Yuen – Winnipeg

D^r Thirza Smith – Saskatoon

ONTARIO

D^r Donna Fedorkow – Hamilton

D^r Stephen Fairley – Thunder Bay

QUÉBEC

D^r Cajetan Gauthier – Lévis

D^r Vyta Senikas – Montreal

ATLANTIQUE

Dr. David A. Knickle – Charlottetown

D^r Garth Christie – Fredericton

REPRÉSENTANTE DU PUBLIC

Mme Janet MacMillan – Halifax

REPRÉSENTANT DES MEMBRES
JUNIORS

D^r Robert Krushel – St. John's

REPRÉSENTANT DES MEMBRES
ASSOCIÉS (MD)

D^r T. Riley – Oakville

REPRÉSENTANTE DES MEMBRES
ASSOCIÉS (SOINS INFIRMIERS)

Mme Marie-Josée Trépanier – Ottawa

BUREAU NATIONAL

VICE-PRÉSIDENT ADMINISTRATIF

D^r André B. Lalonde

774 Echo promenade

Ottawa (Ontario)

K1S 5N8

tél: (613) 730-4192

1-800-561-2416

télé:(613) 730-4314

Écrire pour le Journal à titre de résident (préparer, présenter, publier—et digérer sans mot dire!

En qualité de praticien et de membre du corps professoral du département d'obstétrique et de gynécologie d'un hôpital d'enseignement, j'ai souvent été surpris (et ravi) de l'utilité d'avoir participé à une séance scientifique présentée par un résident qui examine un aspect quelconque de notre spécialité. En tant que «sous-spécialiste», j'ai constaté qu'il s'agit d'une source très riche de formation médicale continue dans des domaines étrangers à mon «expertise», mais également à l'intérieur de celle-ci. Un esprit enthousiaste et curieux, même celui d'un quasi-néophyte, adoptera une approche originale et pourra poser des questions intéressantes, stimulantes et «difficiles». Quel gaspillage et quel dommage de ne pas publier davantage de ces efforts dont pourraient tirer parti les professionnels de la santé rattachés à des cabinets achalandés dans l'ensemble de notre pays!

Il m'est trop fréquemment arrivé d'ouvrir le dernier numéro d'une revue pour tomber sur un sujet ayant déjà fait l'objet d'un examen et d'un exposé approfondis par un de nos résidents, qui a omis de passer à l'étape suivante. Nous aurions pu et dû tenter de faire publier les travaux des nôtres, qui valent ou surpassent ceux de la revue. Malheureusement, nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes.

De quelque type qu'elle soit, la recherche menée par les résidents constitue un aspect essentiel de tous nos programmes post-doctoraux et elle fait partie de l'examen d'agrément du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada. Le temps consacré spécifiquement à la recherche est reconnu par le Collège royal et est en train de devenir une option plus réaliste pour chaque résident. Tous les programmes de formation canadiens réservent une journée à la recherche menée par les résidents qui présentent leurs travaux en cours et leurs projets complétés. Pendant de nombreuses années, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) offrait une tribune pour présenter ces travaux à l'échelle nationale dans le cadre de son assemblée



David Young, MD, FRCSC, MSc, professeur et directeur, Obstétrique et gynécologie, Faculté de médecine, Université Memorial, chef des services cliniques, programme de la santé des femmes, Health Care Corporation of Saint-John's, Terre-Neuve



annuelle. Depuis deux ans, l'Association des professeurs d'obstétrique et de gynécologie du Canada¹ (APOG) finance (cinq subventions de 6 000 \$ chacune) la recherche menée par les résidents. Le Comité de la recherche de l'APOG, dirigé par le Dr Salim Daya de l'Université McMaster, a rendu un service inestimable en créant ce fonds, consacré à la recherche menée par les résidents, avec le soutien généreux de Serono. On peut obtenir des formulaires de demande ou d'autres renseignements sur ces subventions au bureau des directeurs de chacun des seize programmes de formation des résidents canadiens. Le Journal de la SOGC conviendrait sans doute à la publication des projets complétés.

Cette prochaine étape, la présentation d'un texte en vue de sa publication, n'est pas dénuée de risques. Il n'est jamais garanti qu'une revue acceptera un texte. Le «dialogue» avec les rédacteurs et les lecteurs, qui jonglent avec nos idées et notre texte, avive parfois toute la palette des émotions. Quand l'article est accepté, la frustration se mue en exaltation. L'anxiété demeure jusqu'à la parution ultime de l'article et au moment où les collègues et les pairs commencent à faire des observations. Ce déchirant processus d'évaluation doit nous protéger d'une erreur flagrante. Enfin, on peut en éprouver de la satisfaction et peut-être même en tirer une légère fierté.

Le groupe de rédaction du Journal offre actuellement la possibilité de publier ce type de travaux. Comme la préparation d'un exposé en vue d'une séance scientifique profite surtout à ceux qui l'ont préparé, la rédaction d'un article constitue aussi une excellente expérience d'apprentissage pour l'auteur, qui est obligé de préciser ses idées et ses concepts avec concision en mettant le message par écrit. Le sujet d'une proposition de publication est alors plus fermement codé dans nos neurones, même si le document ne parvient jamais à l'étape de la publication. Je crois que ceux qui prévoient devenir des généralistes communautaires en cabinet privé tireront parti de cette expérience, de même que ceux qui choisiront de faire carrière dans l'enseignement, où le précepte «publie ou crève» sévit toujours.

Ne perdez pas de vue que la mention sur votre curriculum vitae de la publication de quelques textes pendant la résidence (en plus d'être le signe de l'excellence véritable!) fera bonne impression au moment de demander un emploi ou une bourse. Les agences de placement se contentent souvent de peser un curriculum vitae au lieu de le lire. Tant mieux si, comme ils le doivent, les

intéressés lisent effectivement votre curriculum vitae, ainsi que votre article.

Vous verrez que l'effort en vaut la chandelle. Donnez-vous la peine de présenter un manuscrit au Journal. Pour vérifier si on a traité de votre sujet récemment ou si un autre auteur s'apprête à publier un article analogue, il suffit de communiquer avec le bureau de rédaction du Journal de la SOGC. De toute façon, cela ne vous empêche nullement de présenter votre article.

J SOC OBSTET GYNAECOL CAN 1997;19:815-16

REFERENCES

1. Gorwill RH. APOG, What is that? J Soc Obstet Gynaecol Can 1996;18:307-13.